ReduClean®

ÉLIMINE FACILEMENT REDUSOL, REDUHEAT ET REDUFUSE



Après avoir protégé vos cultures toute une saison avec ReduSol, ReduHeat ou ReduFuse, vous voulez pouvoir éliminer le produit de votre serre. Rien de plus simple avec ReduClean.

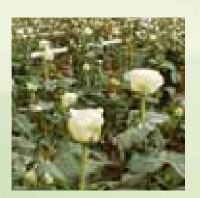
QU'EST-CE QUE REDUCLEAN ?

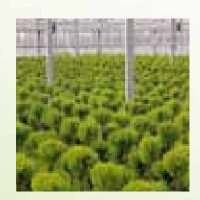
ReduClean est un nettoyant spécialement développé pour éliminer ReduSol, ReduHeat et ReduFuse sur vos serres verre et tunnels plastiques. ReduClean s'applique facilement sur tous matériaux de couverture de serre : verre, acrylate, polycarbonate et film plastique. Après application, un rinçage par la pluie est suffisant pour un bon résultat. ReduClean est économique à l'usage et inoffensif pour l'utilisateur. Il laisse une couverture de serre propre.

MODE D'EMPLOI ET DOSAGE DU REDUCLEAN

ReduClean doit être dilué dans de l'eau propre.
Le rapport de dilution est d'1 litre de ReduClean pour 7 litres d'eau. 250 litres de ReduClean suffisent pour 1 hectare environ. Ajouter ReduClean dans l'eau en remuant. Pulvériser le mélange par temps sec et sur serre ou tunnel secs. S'assurer que la couche d'ombrage est entièrement mouillée. Avec certains types de film plastique, il est souhaitable de vérifier si un rinçage direct est nécessaire. Sinon, le rinçage par la pluie est suffisant. Pour un résultat plus rapide, rincer abondamment à l'eau.

Attention ! ReduClean élimine uniquement ReduSol, ReduHeat et ReduFuse.



ÉLÉMENTS À PRENDRE COMPTE

- Fermer le bassin d'eau pendant l'élimination de ReduSol, ReduHeat et de ReduFuse avec ReduClean. Vous évitez ainsi une modification transitoire du PH de l'eau.
- Pour s'assurer de l'efficacité de ReduClean sur ReduSol, ReduHeat et ReduFuse, il ne faut jamais associer ReduSol, ReduHeat ou ReduFuse avec des produits d'ombrage autres que la CraiePulvérisable liquide Mardenkro.
- Selon l'arrêté royal du 21 février 2002 relatif à l'horticulture sous serre (règlement 2, parag. 1, d), le déversement de l'eau de rinçage ou de pluie, lors d'application de ReduClean sur ReduSol, ReduHeat ou ReduFuse, dans les eaux de surface est autorisé.
- Pour réduire le plus possible la pollution visuelle, nous vous conseillons de déverser l'eau de rinçage sous la surface de l'eau.
- Les matériaux de couverture de serre courants ne sont pas affectés par les produits ReduSystems. Pour les matériaux de couverture de serre spéciaux, nous vous conseillons de contacter Mardenkro.

ReduClean est livré en bidons de 10 et 25 litres.

Informations complémentaires sur ReduClean disponibles sur www.redusystems.com

